

REUNION DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente juin à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. BARBOT Henri, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le : *Le 23 juin 2017*

Présents : M. DESLANDES, Mme FOUCHER, M. LETHIELLEUX Clément, Mme PLANCHENAULT, M. FREULON, Mme BRUNET, Mme PITON.

Absents excusés : M. FOULONNEAU, Mme ALLARD, M. BOURGEOU, M. BARBOT Pierrick, M. LETHIELLEUX Jean-Michel.

Secrétaire de séance : Mme PITON Marylaine

1. ELECTIONS SENATORIALES LE 24 SEPTEMBRE A LA PREFECTURE Le 30 Juin
élection des délégués des Communes par les conseillers municipaux
Pour Juvardeil 3 délégués Titulaires et 3 suppléants

Élection des délégués

| INDIQUER NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|--------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
| | En chiffre | En toutes lettres |
| BARBOT Henri | 8 | huit |
| FOULONNEAU Dominique | 8 | huit |
| LETHIELLEUX Clément | 8 | huit |

Élection des suppléants

| INDIQUER NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|--------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
| | En chiffre | En toutes lettres |
| FOUCHER Juanita | 8 | huit |
| BRUNET Françoise | 8 | huit |
| DESLANDES Jean-Louis | 8 | huit |

20h45 – Arrivée de M. BOURGEOU Philippe.

A - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT-ANJOU

- 1- PARTICIPATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AUX COMMISSIONS Comptes rendus**
*Monsieur le Maire informe le Conseil que les comptes rendus ont été adressés par mail.
Les conseillers présents aux réunions des commissions, apportent un complément d'informations.*
- 2- CONFERENCE DES MAIRES**
Monsieur le Maire donne un compte rendu de la conférence des maires du 12 juin.
- 3- CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Monsieur le Maire donne un compte rendu du Conseil communautaire du 22 juin.
- 4- CONVENTION « BATIMENTS »**
Monsieur DESLANDES Maire Adjoint informe le Conseil que la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou souhaite confier par convention aux Communes la gestion des bâtiments et espaces verts dont elle est propriétaire sur le territoire de ces Communes.

Sur proposition du Maire Adjoint,

CONSIDERANT que la Communauté de communes est propriétaire d'équipements situés sur différents territoires communaux mais qu'elle ne dispose pas sur chaque site du matériel et du personnel nécessaires à leur entretien ;

CONSIDERANT que la Communauté de Communes peut confier par convention à une de ses communes membres la gestion de certains équipements relevant de ses attributions sur le territoire de cette commune et ce, sans qu'il en résulte un transfert de compétence ;

CONSIDERANT qu'il a été proposé à la Commune de Juvardeil de passer une convention avec la Communauté de communes permettant l'entretien des équipements concernés ;

ENTENDU l'exposé de M. DESLANDES Maire Adjoint,

APRES EN AVOIR DELIBERE et à l'unanimité des membres présents

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE la convention-cadre pour la réalisation de prestations de services entre la Commune de Juvardeil et la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou.

AUTORISE M le Maire ou un des Adjointes à signer ladite convention et ses avenants éventuels pour l'année 2017.

B - COMMUNE

COMMISSIONS :

1. VIE ASSOCIATIVE ANIMATION ET TOURISME

a) RIVES GABARE Présentation du Projet à la Commission Tourisme

Madame FOUCHER Maire Adjoint donne un compte rendu de l'intervention des membres du groupe de réflexion autour du projet de réhabilitation du site Rives Gabare, devant la commission tourisme de la CCHVA.

2. VIVRE ENSEMBLE LA SOLIDARITE L'INTERGENERATIONNEL ET LA COMMUNICATION

a) Service civique

Monsieur LETHIELLEUX Clément Maire Adjoint informe le Conseil que le dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique a été adressé le 22 juin 2017.

Il précise que l'agrément a été sollicité pour 3 ans, avec l'accueil d'un volontaire pendant 8 mois de novembre à juin.

Les missions qui seraient confiées au jeune :

La Solidarité : Accompagner les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien, accompagnement dans la transition numérique

L'éducation pour tous : Accompagner le développement d'actions culturelles, de l'éducation populaire, des sports et des loisirs au sein de la Commune.

b) Activités périscolaires 2017/2018

Monsieur LETHIELLEUX Clément Maire Adjoint informe le Conseil que les temps scolaires et périscolaires seront les mêmes que les années précédentes.

3. PATRIMOINE ROUTIER ET ENVIRONNEMENT

Travaux sur Sentier de la Petite Gandonnière

Monsieur le Maire informe le conseil que les travaux ont été réalisés, pour un montant de 1 416 € TTC.

4. PATRIMOINE BATI ET URBANISME

a) 1 - Marché de maîtrise d'œuvre Création Commission appel d'offres, réunion le 12 juillet

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres suite à la réforme des marchés publics en vigueur depuis le 1^{er} avril 2016;

Considérant que la commission d'appel d'offres ainsi composée sera compétente pour le marché de maîtrise d'œuvre : *Rénovation Energétique du bâti - Amélioration de l'accessibilité et de la fonctionnalité de la Mairie.*

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de trois membres titulaires élus par le Conseil Municipal.

Considérant que cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires;

DECIDE de procéder à l'élection des trois membres titulaires de la commission d'appel d'offres.

Après vote :
M. DESLANDES, Mme BRUNET, M. LETHIELLEUX Jean-Michel ont été élus membres titulaires à l'unanimité

a) 2 -Marché de maîtrise d'œuvre délégation

Monsieur DESLANDES Maire Adjoint informe le Conseil, que trois architectes ont répondu à l'appel d'offres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DONNE au Maire et à M. DESLANDES Maire Adjoint délégation pour l'attribution du marché.

M. le Maire rendra compte à la prochaine réunion du Conseil Municipal de l'exercice de cette délégation.

b) LES NOUVELLES D'ANJOU Fin de la Convention occupation précaire le 31 Juillet 2017

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

DÉCIDE de mettre à disposition de Monsieur Loïk de GUEBRIANT, Gérant de la SARL HAUT-ANJOU à SEGRÉ le local d'une superficie de 21 m², situé à l'extrémité de la Mairie, au 1er étage, au-dessus de la salle des archives.

Cette mise à disposition est consentie à titre précaire pour une durée de cinq mois à compter du 1^{er} août 2017 et jusqu'au 31 décembre 2017.

Pour cette occupation, le loyer mensuel est fixé à 80 €.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire ou à un des Adjointes pour signer la convention devant intervenir à cet effet.

DELIBERATIONS :

5. AGENT D'ANIMATION Fin du Contrat le 31 août

M. LETHIELLEUX Clément Maire Adjoint informe le Conseil, que cet emploi était pourvu par voie contractuelle, à raison de 15 h par semaine.

Il propose de recruter un CAE pour exercer les fonctions d'agent d'animation à compter du 1^{er} septembre 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu que l'arrêté Préfectoral modifiant les conditions au 1^{er} juillet 2017 n'a pas encore été publié

DECIDE de donner délégation au Maire pour l'embauche d'un CAE au 1^{er} septembre 2017.

M. le Maire rendra compte à la prochaine réunion du Conseil Municipal de l'exercice de cette délégation

6. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER 21 rue du Gravier

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section E n° 1212, sise 21, rue du Gravier

7. PARCELLES D 845 ET 873 « La Chaperonnière » A VENDRE

Monsieur le Maire informe le Conseil que Maître SIMONET Notaire à Châteauneuf-sur-Sarthe demande si la Commune est intéressée par l'acquisition des parcelles cadastrées section D n° 845 et 873 d'une contenance totale de 9 317m².

Le Conseil Municipal intéressée par l'acquisition des parcelles classées en zone 2AU du PLU, charge M. le Maire de demander une estimation auprès du notaire.

8. ASSAINISSEMENT Crédits Supplémentaires

Monsieur Le Maire expose au Conseil que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget ASSAINISSEMENT de l'exercice 2017 sont insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

| N° | Intitulé | Recettes | Dépenses |
|-------|--------------------------------------|----------------|----------------|
| 61523 | Entretien et réparations réseaux | | 2 500 € |
| 70611 | Redevance d'assainissement collectif | 2 500 € | |
| | Total | 2 500 € | 2 500 € |

M. le Maire, invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

EXPOSÉ :

9. **SICTOM Loir et Sarthe**
Monsieur le Maire donne un compte rendu de l'assemblée générale du 17 juin dernier.

INFORMATION :

10. **CONTRAT AIDÉ Services Techniques**
Monsieur le Maire informe le Conseil que M. DESNOUS Jean-Luc a été embauché dans le cadre d'un CAE pour une durée déterminée de 9 mois, du 1^{er} juillet 2017 au 31 mars 2018. M. DESNOUS sera rémunéré sur la base du SMIC et pour une durée hebdomadaire de travail de 20 heures.

QUESTIONS DIVERSES :

11. **ROND-POINT Jacques LUSSEYRAN CONTRAT**
Monsieur DESLANDES Maire Adjoint, informe le Conseil, que M. LUSEYRAN Pascal souhaite faire une intervention devant le Conseil.
Le Conseil Municipal propose à M. LUSSEYRAN Pascal :
- d'intervenir le 1^{er} septembre à 20h30
- d'inaugurer la mise en nom du carrefour, le 11 novembre 2017.
12. **COLLECTIF 100 NOMS**
Madame FOUCHER Maire Adjoint informe le Conseil que le Collectif souhaite organiser un Bal populaire moderne, samedi 16 septembre Place des Amandiers.
Le Conseil Municipal donne un avis favorable.
13. **DATES A RETENIR**
Dimanche 30 juillet de 10 h à 18 h à l'Aire de Repos : « Partir en Livre » La grande fête du livre pour la jeunesse, organisée par le Réseau des Bibliothèques de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou.
Dimanche 3 septembre entre 10h et 12h30 passage d'une caravane de motos.